

LE
DROIT D'AUTEUR

REVUE MENSUELLE

DU

BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE

POUR

LA PROTECTION

DES

ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES



Quarantième année

1927



BERNE
BUREAU INTERNATIONAL
DE L'UNION
POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES
1927

TABLES DES MATIÈRES

DE LA

QUARANTIÈME ANNÉE

1927

TABLE DES ARTICLES

N.-B. Les pays sont placés par ordre alphabétique et les matières concernant un même pays dans l'ordre chronologique de leur publication dans le *Droit d'Auteur*.

Bibliographie.

Ouvrages nouveaux 51, 62, 63, 64, 121, 135

Congrès. Assemblées.

(V. aussi ci-après Réunions internationales.)

<i>Allemagne.</i> Allgemeiner deutscher Musikverein	109
Association des éditeurs d'œuvres d'art	6
Cercle des libraires allemands	5
Société des éditeurs de musique allemands	5
Société des marchands de musique allemands	5
<i>Autriche.</i> Groupe autrichien de l'Association littéraire et artistique internationale	73
<i>Canada.</i> Société pour la perception des droits d'auteur	6
<i>Espagne.</i> Société des auteurs espagnols	6
<i>France.</i> Amicale des romanciers populaires	7
Association pour la défense des arts plastiques et appliqués	8
Cercle de la Librairie	7
Commission radiophonique	9
Chambre syndicale des éditeurs de musique	8
Société des auteurs et compositeurs dramatiques	7
Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (<i>Sacem</i>)	7
Société des gens de lettres	6
Syndicat de la propriété artistique	8
Syndicat des romanciers français	9
Syndicat pour la protection de la propriété industrielle	8
<i>Grande-Bretagne.</i> Société des auteurs anglais	9

Congrès. Assemblées (suite).

<i>Grèce.</i> Société des auteurs dramatiques	9
<i>Hongrie.</i> Union des auteurs dramatiques hongrois	9
<i>Italie.</i> Association des libraires-éditeurs italiens	9
Société des auteurs	9
Syndicat national des auteurs et écrivains	9
<i>Pays-Bas.</i> Bureau pour la perception des droits d'auteur musicaux (<i>Buma</i>)	10
<i>Suisse.</i> Association de la presse suisse	10
Fédération suisse des artistes (<i>Zofingue</i>)	59
Fondation Schiller	10
Société des auteurs dramatiques suisses	10
Société des écrivains suisses	10
Société suisse des éditeurs de journaux	10
Société suisse pour la perception des droits de représentation et d'exécution (<i>Gefa</i>)	10
Union suisse des photographes	10
<i>Tchécoslovaquie.</i> Association tchécoslovaque des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (<i>Osa</i>)	11

Correspondance.

<i>Autriche</i> (Em. Adler)	68
<i>France</i> (Albert Vaunois)	38, 103

Documents officiels.

UNION DE BERNE :	
Pays contractants	1
Actes en vigueur entre les pays unionistes	2

Documents officiels (suite).

Pages

CONVENTION DE BERNE REVISÉE. Adhésions :

<i>Esthonie</i>	89
<i>Irlande (État libre d')</i>	125

PROTOCOLE ADDITIONNEL DU 20 MARS 1914. Adhésions :

<i>Esthonie</i>	89
<i>Irlande (État libre d')</i>	125

CONVENTION DE MONTEVIDEO :

Accession de l'Allemagne	56
------------------------------------	----

LÉGISLATION INTÉRIEURE :

<i>Allemagne</i>	53, 101
<i>France</i>	14
<i>Grande-Bretagne</i>	13
<i>Hongrie</i>	14
<i>Italie</i>	15, 41, 101
<i>Liechtenstein</i>	102
<i>Maroc (zone de Tanger)</i>	53
<i>Pologne</i>	89
<i>Suède</i>	113
<i>Syrie et Liban</i>	18
<i>Tchécoslovaquie</i>	29, 42, 114
<i>Union des Républiques socialistes soviétiques russes</i>	45

TRAITÉS :

<i>Allemagne—Lettonie</i>	102
<i>États-Unis—Pologne</i>	90

Études générales.

Pages

L'Union internationale au seuil de 1927	2
Les Confédérations française et internationale des travailleurs intellectuels	19
De la publication simultanée (art. 4, al. 3 de la Convention de Berne révisée)	34
Propositions de loi françaises	47
La lutte en Allemagne pour les cinquante ans	57
La saisie du droit d'auteur	65, 77, 94
Revue des principaux événements survenus dans le domaine du droit d'auteur d'octobre 1926 à juin 1927	94
L'entrée de l'Esthonie dans l'Union de Berne	102
Les propositions arrêtées en vue de la Conférence de Rome par les Gouvernements allemand, autrichien britannique, français et suisse	116, 126, 137
De la protection des droits d'auteur dans le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes et au profit de ses ressortissants (Maillard)	131

Faits divers.

<i>États-Unis.</i> Dickens et la protection des auteurs en Amérique	62
---	----

Jurisprudence.

<i>Allemagne.</i> Exécution forcée ayant pour objet un négatif de film « avec droit d'auteur ». Opposition par voie d'action présentée par le cessionnaire du droit d'exploitation. Saisie opérée par huissier non admissible pour autant qu'il s'agit du droit d'auteur. Admission de la demande en suspension de l'exécution forcée	50
---	----

Jurisprudence (suite, Allemagne).

Pages

<i>Émission radiophonique, contre indemnité, d'une œuvre écrite, diffusion professionnelle; ne constitue pas une récitation publique. Violation d'un droit reconnu à l'auteur poursuivie sur la base de dispositions légales autres que celles de la loi concernant la propriété littéraire. Inadmissibilité</i>	74
<i>Canada.</i> Cession. Obligation d'enregistrer sous peine de déboutement	133
<i>France.</i> Épigrammes posthumes de Baudelaire publiées simultanément par deux éditeurs, mais conjointement avec d'autres épigrammes du même auteur déjà tombées dans le domaine public. Non-protection des épigrammes posthumes, celles-ci ne constituant pas avec les épigrammes publiées un tout indivisible; inapplicabilité du décret du 1 ^{er} Germinal an XIII. Cas de concurrence déloyale; dommages-intérêts	20
Mise en vente d'un livre illustré de gravures munies d'une fausse appellation: fraude dans la vente de la marchandise; condamnation pénale; dommages-intérêts au profit d'une société d'artistes agissant comme partie civile	60
<i>Italie.</i> Mise dans le commerce en France d'une œuvre d'art d'un auteur de nationalité italienne. Fait considéré comme une publication assurant à l'artiste, en Italie, le bénéfice de la Convention de Berne révisée. Cession. Reproduction sans but lucratif	27
Oeuvre d'architecture. Représentation artistique, non mécanique, de cette œuvre par des dessins constituant une traduction et non pas une reproduction. Omission licite du nom de l'architecte. Décret-loi du 7 novembre 1925, n° 1950	51
Industrie cinématographique; obligation d'adapter à l'écran l'œuvre littéraire acquise dans ce but; cession d'un libretto et contrat d'édition	61
<i>Tchécoslovaquie.</i> Droit de traduction sur une œuvre allemande en Tchécoslovaquie. Chute dans le domaine public par application du délai spécial tchécoslovaque; résurrection possible après l'entrée en vigueur de la Convention de Berne révisée, si le droit de traduction subsiste en Allemagne et en Tchécoslovaquie	11

Nouvelles diverses.

<i>Allemagne.</i> Pour la prolongation de la durée du droit d'auteur	27
La campagne en faveur de la prolongation du droit d'auteur	51
<i>Belgique.</i> Pour une société nationale de perception des droits d'auteur	83, 88
<i>Italie.</i> Les délais de protection des lois de 1882 et 1925 dans le régime transitoire	112

Réunions internationales.

(V. aussi sous Congrès et assemblées.)

Association internationale des travailleurs intellectuels	6
Association littéraire et artistique internationale (Réunion générale de Lugano)	60, 71, 79
Association littéraire et artistique internationale (Congrès de Varsovie)	49
Commission radiophonique internationale	9
Congrès international de cinématographie (Paris)	49

Réunions internationales (suite).	Pages
Deuxième Congrès international des arts décoratifs et industriels (Lille)	120
Deuxième Congrès juridique international de la T. S. F. (Genève)	73
Union radiophonique internationale (Réunion de Genève)	49
Statistique.	
La production littéraire en Tchécoslovaquie en 1925	28

La statistique internationale de la production intellectuelle en 1926 (Introduction, Allemagne, Autriche, Bulgarie, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie)	Pages 142
---	--------------

Union internationale.

(V. Documents officiels; Études générales; Réunions internationales.)

TABLE ANALYTIQUE

A

ACTION PUBLIQUE. — *Allemagne.* Ouverture de l'—, ordonnance, texte, p. 101.

ADHÉSION. — *Irlande* (État libre). Convention de Berne et Protocole additionnel de 1914, p. 125. — *Esthonie.* Convention de Berne et Protocole additionnel de 1914, p. 89; étude, p. 102, 126.

ALLEMAGNE. — Action publique, ouverture, ordonnance, texte, p. 101. — Allgemeiner deutscher Musikverein, p. 108. — Association des éditeurs d'œuvres d'art, p. 6. — Cercle des libraires allemands, p. 5. — Cinématographie, entrepreneur, droit d'auteur originaire, p. 123. — Collaboration, divisibilité juridique, p. 123. — Convention de Berne, adhésion de la Roumanie, publication, p. 53. — Convention littéraire de Montevideo, accession, p. 56. — Durée de la protection, extension à 50 ans, manifestations diverses, p. 3, 5, 6, 27, 28, 51, 57, 109. — Oeuvres musicales, état du marché, p. 5. — Radiophonie, nature juridique, ni reproduction, ni adaptation, ni récitation publique, mais diffusion professionnelle, p. 63, 74; droit exclusif de l'auteur, p. 122. — Saisie d'un film « avec droit d'auteur », opposition du cessionnaire du droit d'exploitation, p. 50. — Société des éditeurs de musique allemands, p. 5. — Société des marchands de musique allemands, p. 5. — Statistique, p. 143. — Traité de commerce avec la Lettonie, p. 102.

ALLGEMEINER DEUTSCHER MUSIKVEREIN. — V. Assemblées.

ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS. — V. Congrès.

ASSEMBLÉES. — *Allgemeiner deutscher Musikverein.* Réunion de Crefeld, compte-rendu, vœu, discours Maillard, p. 108 et s. — Fédération suisse des artistes, — de

Zofingue, résolution, p. 59. — V. aussi sous Congrès, Sociétés.

ASSIMILATION. — Unionistes, — aux nationaux, p. 142.

ASSOCIATIONS. — *France.* Capacité d'agir comme partie civile, question controversée, jurisprudence, p. 39.

ASSOCIATION LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE INTERNATIONALE. — Congrès de Varsovie, vœux et résolutions, p. 49. — Congrès de Lugano, programme, p. 60; résolutions votées, p. 71; compte rendu, p. 79; revue des événements, p. 94. — *Autriche.* Constitution d'un groupe, p. 70; Convention de Berne, résolutions adoptées, p. 71.

AUTRICHE. — Association internationale des travailleurs intellectuels, p. 6. — Association littéraire et artistique, constitution d'un groupe, p. 70; Convention de Berne, résolutions adoptées, p. 73. — Convention de Berne, art. 2, recueils, protection, jurisprudence, p. 69; art. 10, emprunts pour recueils, p. 69. — Durée du droit d'auteur, projet d'extension à 50 ans, p. 3. — Lettre missive, publication sans consentement licite « si justifiée par un intérêt légitime », p. 70. — Manuscrit musical remis à l'examen, obligation de restituer, critique, p. 69. — Radiophonie, diffusion sans consentement des héritiers, condamnation, p. 70; radiophonie, nature juridique, p. 136. — Recueil, emprunts autorisés, mais seulement dans un but littéraire, jurisprudence, p. 69. — Statistique, p. 144.

B

BIBLIOGRAPHIE. — V. la « Table bibliographique ».

BELGIQUE. — Droit d'auteur, perception, une société nationale dotée d'un monopole d'État serait-elle indiquée? p. 83.

BÉRARD. — Loi — applicable à Madagascar, p. 4.

BULGARIE. — Statistique, p. 144.

BUREAU INTERNATIONAL. — Personnalité juridique, sa nécessité, p. 116.

C

CAISSE NATIONALE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES. — *France.* Création d'une —, projet de loi, p. 103.

CANADA. — Cession, obligation d'enregistrer, application loi 1921, p. 64, 133. — Oeuvres britanniques protégées au — comme œuvres unionistes? p. 64, 134. — Situation du — dans l'Union de Berne, p. 133. — Société pour la perception des droits d'auteur, p. 6.

CESSION. — *Pologne.* Loi de 1926 et —, protestations en France, p. 4.

COLLABORATION. — Conférence de Rome, propositions concernant la —, p. 129. — *Allemagne.* Oeuvres dramatico-musicales, divisibilité juridique, p. 123. — *Égypte.* Projet de loi, p. 97. — *Italie.* Bénéfices, répartition, p. 52. — *Tchécoslovaquie,* p. 99.

COLONIES. — Adhésion des —, formalités, p. 118.

COLONIES BRITANNIQUES. — Situation des — dans l'Union, p. 117.

CONFÉRENCE DE ROME. — Propositions arrêtées en vue de la —, étude, p. 116, 126, 137.

CONFISCATION. — *France.* Objets faisant partie intégrante d'immeubles, rampe d'escaliers, p. 40.

CONGRÈS. — Association littéraire et artistique internationale, — de Varsovie, résolutions et vœux, p. 49; — de Lugano, programme, p. 60, résolutions votées,

p. 71, compte rendu, p. 79. — II^e Congrès international des arts décoratifs et industriels, p. 120. — Congrès international du cinématographe, Paris 1926, vœu, p. 49. — Deuxième Congrès juridique international de la T. S. F. (Genève), vœux émis, p. 73. — Union radiophonique internationale, réunion de Genève, vœu, p. 49. — V. aussi sous Assemblées.

CONVENTION DE BERNE. — A. L. A. I. Congrès de Lugano, discussion sur la revision de la —, p. 80. — Art. 4, al. 3, étude, p. 34. — Art. 19, interprétation, p. 136. — Oeuvres britanniques au Canada, la — est-elle applicable? p. 64, 134. — Textes de 1908 et propositions du Bureau international et du Congrès de Lugano, p. 84. — Unionistes et nationaux, applicabilité, Conférence de Rome, propositions, p. 142. — *Allemagne*. Durée de la protection, lutte pour prolongation, son importance pour la revision de la —, p. 3; adhésion de la Roumanie, publication, p. 53. — *Autriche*. Association littéraire et artistique, groupe autrichien, résolutions adoptées, p. 73. — *Canada*. Sa situation dans l'Union, p. 133. — *Estonie*. Adhésion à la —, p. 89, 102. — *France*. Demandeur britannique contre un défendeur français débitant des contrefaçons importées d'Amérique, applicabilité de la —, p. 40. — *Grande-Bretagne*. Adhésion de la Roumanie, ordonnance, texte, p. 13. — *Hongrie*. Adhésion, mesures d'exécution, p. 14. — *Irlande (État libre d')*. Adhésion, sous une réserve, à la — revisée, p. 125. — *Liechtenstein*. Adhésion probable à la —, p. 102. — *Roumanie*. Adhésion à la —, commentaire, p. 3. — *Suisse*. Fédération suisse des artistes, résolution concernant la revision de la —, p. 59. — *Turquie*. Possibilité d'adhésion à la —, p. 4, 96. — V. aussi sous Conférence de Rome; Oeuvres d'art; Union internationale.

CONVENTION LITTÉRAIRE DE MONTEVIDEO. — État des pays européens membres de la —, p. 56. — *Allemagne*. Accession à la —, p. 56.

D

DANEMARK. — Statistique, p. 145.

DÉPÔT LÉGAL. — *France*. Poursuites, procédure à suivre, décret, texte, p. 14.

DISQUES PHONOGRAPHIQUES. — Les — constituent-ils un mode d'édition? Incertitude, p. 35.

DOMAINE PUBLIC PAYANT. — *France*. Caisse nationale des lettres, arts et sciences, création, analyse du projet de loi, p. 103; efforts pour son introduction, p. 6; projet de loi, p. 48.

DROIT D'AUTEUR. — Définition du —, p. 65.

DROIT DE SUITE. — *Belgique*. Fonctionnement du —, p. 49. — *France*. Proposition de modification de la loi sur le —, p. 48. — *Tchécoslovaquie*. Réglementation du —, p. 100.

DROIT DE TRADUCTION. — V. Traduction.

DROIT MORAL. — Incessibilité du droit d'auteur, p. 108. — Interprétation d'autrui et —, p. 108. — *Tchécoslovaquie*. Étude sur le —, p. 99. — V. Oeuvres d'architecture.

DROIT PERSONNEL. — V. sous Droit moral.

DURÉE DE LA PROTECTION. — Conférence de Rome, propositions concernant la —, p. 128. — *Allemagne*. Extension à 50 ans de la —, manifestations diverses, p. 3, 5, 6, 27, 51, 57, 79, 109. — *Autriche*. Extension à 50 ans de la —, projet de loi, p. 3. — *Italie*. Prolongation de la —, bénéficiaire, p. 112. — *Tchécoslovaquie*. Étude, p. 100.

E

ÉCRIVAINS. — V. « Travailliers intellectuels ».

ÉDITION. — Définition de l'—, p. 35. — Oeuvres d'art. Mise en vente de l'original assimilée à l'—, p. 27. — *Italie*. Libretto, l'acquisition est un contrat d'—, obligation de publier (adapter), p. 61.

ÉGYPTE. — Convention de Berne, accession possible, p. 96. — Droits d'auteur, protection par jurisprudence, p. 96. — Mouvement législatif, p. 3, 96. — Statistique, p. 145.

EMPRUNTS LICITES. — Conférence de Rome, propositions concernant les —, p. 129.

ESPAGNE. — Société des auteurs espagnols, p. 6. — Statistique, p. 145.

ESTHONIE. — Convention de Berne, accession, p. 89; étude, p. 102, 126. — Mouvement législatif, p. 3. — Traités littéraires conclus par l'ancienne Russie, validité en —, p. 103.

ÉTATS-UNIS. — Auteurs anglais, protection aux —, efforts de Dickens, p. 62. — Instruments de musique mécaniques, application de la loi américaine de 1909 aux Polonais, p. 90. — Loi sur le *copyright*, projet de revision, p. 2. — Oeuvres dramatiques, contrat entre la Société des auteurs anglais et la Société des auteurs américains, p. 9. — Perkinsbill, p. 2; Vestalbill, p. 2. — Statistique, p. 146.

EXÉCUTION FORCÉE. — V. Saisie.

EXPOSITIONS PUBLIQUES. — Oeuvres d'architecture, protection, p. 39.

F

FERRONNERIE. — V. Oeuvres d'art.

FINLANDE. — Mouvement législatif, p. 3.

FRANCE. — Amicale des romanciers populaires, son but, p. 7. — Artistes, violation du contrat, dédits, p. 40. — Association pour la défense des arts plastiques et appliqués, p. 8. — Cercle de la librairie, son activité, p. 7. — Chambre syndicale des éditeurs de musique, p. 8. — Commission radiophonique internationale, p. 9. — Confédération française des travailleurs intellectuels, p. 19. — Convention de Berne, demandeur britannique contre un défendeur français débitant des contrefaçons importées d'Amérique, applicabilité de la —, p. 40. — Dépôt légal, poursuites, procédure à suivre, texte décret, p. 14. — Domaine public payant, Caisse nationale des lettres, arts et sciences, projet de création, p. 103; projet de loi, p. 48. — Droit de suite, proposition de modification de la loi de 1920, p. 48. — Ferronnerie, contrefaçon, protection, p. 40. — Lettre de —, p. 38. — Location des œuvres, droit exclusif des auteurs, projet de loi, p. 3, 47. — Mouvement législatif, p. 3, 47, 103. — Oeuvres d'architecture, droit moral, p. 39. — Oeuvres posthumes, épigrammes publiées simultanément par deux éditeurs et conjointement avec d'autres épigrammes déjà tombées dans le domaine public, non protection, en application du décret du 1^{er} Germinal an XIII, concurrence déloyale, p. 20. — Qualités substantielles d'une œuvre d'art, tromperie, jurisprudence, p. 60. — Radiophonie, statut en —, p. 4. — Société d'artistes, légitimation active, jurisprudence, p. 60. — Société des auteurs et compositeurs dramatiques, recettes faites dans les théâtres de France et de Belgique en 1923 et 1924, p. 7. — Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), rapport annuel, p. 7. — Société des gens de lettres; bilan des 25 dernières années, p. 6. — Statistique, p. 7, 147. — Syndicat de la propriété artistique, p. 8. — Syndicat des romanciers français, p. 9. — Syndicat pour la protection de la propriété intellectuelle, p. 8. — Théâtre, changement de programme, dommages-intérêts aux spectateurs, p. 40. — Travailliers intellectuels, leur situation privilégiée comme créanciers, p. 47.

G

GRANDE-BRETAGNE. — Convention de Berne, ordonnance concernant l'adhésion de la Roumanie, texte, p. 13. — Oeuvres britanniques, sont-elles protégées au Canada comme œuvres unionistes? p. 64, 134. —

Société des auteurs anglais, p. 9. — Statistique, p. 148.

GRÈCE. — Société des auteurs dramatiques, p. 9. — Tantièmes pour œuvres musicales, perception défectueuse, p. 4.

H

HERRIOT. — Loi —, Caisse nationale des lettres, arts et sciences, création, p. 107.

HONGRIE. — Convention de Berne, adhésion, mesures d'exécution, p. 14. — Statistique, p. 149. — Union des auteurs dramatiques hongrois, p. 9.

I

INSTRUMENTS DE MUSIQUE MÉCANIQUES. — Conférence de Rome, propositions concernant les —, p. 137.

INTERPRÈTE. — Droit moral et —, p. 108.

IRLANDE (ÉTAT LIBRE D'). — Convention de Berne et Protocole additionnel de 1914, adhésion, sous une réserve, de l'—, p. 125.

ITALIE — Association des libraires-éditeurs italiens, p. 9. — Cinématographie, publication (adaptation) obligatoire de l'œuvre littéraire acquise dans ce but, p. 61. — Collaboration, bénéfices, répartition, p. 52. — Décret-loi de 1927, régime transitoire, prolongation de la durée de protection, bénéficiaires, p. 112. — Décret-loi sur le droit d'auteur, règlement d'exécution, 1926, texte, p. 15. — Décret-loi de 1925 sur le droit d'auteur, modifications, texte, p. 41, 101. — Mouvement législatif, p. 4. — Œuvre d'architecture, reproduction sur des billets de banque sans nom de l'auteur, p. 51. — Œuvres d'art, mise dans le commerce, acte d'édition, p. 27. — Œuvres musicales, exécution publique libre? p. 52. — Société des auteurs, p. 9. — Syndicat national des auteurs et écrivains, p. 9. — Statistique, p. 150.

J

JURISPRUDENCE. — Associations, capacité d'agir comme partie civile, question controversée, jurisprudence, p. 39. — Syndicats, capacité d'agir comme partie civile, jurisprudence, p. 39. — Autriche. Lettres missives, publication sans consentement licite, « si justifiée par un intérêt légitime », p. 70. — Manuscrit musical remis pour examen, non obligation à restitution, critique, p. 69. — Radiophonie, diffusion sans consentement des héritiers, condamnation, p. 70. — Recueil, emprunts autorisés dans un but littéraire, p. 69. — France. Artistes, violation du contrat, dédits, p. 40. — Contrefaçon d'une œuvre anglaise perpétrée en Amérique pour-

suivie en France, applicabilité de la —, p. 40. — Œuvres d'architecture dans des expositions publiques, protection, p. 40. — Œuvres d'art, ferronnerie, contrefaçon, protection, p. 40. — Théâtre, changement de programme, dommages-intérêts aux spectateurs, p. 40. — Sociétés professionnelles, capacité d'agir, étude de la —, p. 38. — V. en outre la « Table des articles » ci-dessus, rubrique « Jurisprudence ».

L

LÉGISLATION. — Autriche. Durée du droit d'auteur, projet d'extension à 50 ans, p. 3. — Égypte. Mouvement législatif, p. 3, 97. — Esthonie. Mouvement législatif, p. 3. — États-Unis. Loi sur le *copyright*, projet de revision, p. 2. — Finlande. Mouvement législatif, p. 3. — France. Dépôt légal, poursuites, procédure à suivre, décret, texte, p. 14. — Mouvement législatif, p. 3, 47. — Radiophonie, statut en France, p. 4. — Hongrie. Convention de Berne, adhésion, mesures d'exécution, p. 14. — Italie. Mouvement législatif, p. 4. — Serbie-Croatie-Slovénie. Mouvement législatif, p. 4. — Tanger. Loi sur le droit d'auteur, p. 4. — Tchécoslovaquie. Loi sur le droit d'auteur, mise en vigueur, p. 4. — V. pour les textes publiés, la « Liste des documents » ci-après.

LÉGISLATIONS NATIONALES. — Convention de Berne, combinaison avec les —, p. 141.

LETTONIE. — Traité de commerce avec l'Allemagne, p. 102.

LETTRES MISSIVES. — Autriche. Publication sans consentement licite, « si justifiée par un intérêt légitime », p. 70.

LICENCE OBLIGATOIRE. — Conférence de Rome, propositions relatives à la —, p. 137.

LIECHTENSTEIN. — Convention de Berne, accession probable du —, p. 97. — Mouvement législatif, p. 102. — Traité d'union douanière avec la Suisse, mise en vigueur, p. 102.

LOCATION. — France. Droit exclusif des auteurs de donner leurs œuvres en —, projet de loi, p. 3, 47.

LUXEMBOURG. — Statistique, p. 150.

M

MADAGASCAR. — Loi Bérard, applicabilité à —, p. 4.

MAILLARD. — *Allgemeiner deutscher Musikverein*, discours, p. 109. — Étude sur la protection des droits d'auteur en Serbie, p. 131.

MANUSCRIT. — Quand les œuvres « imprimées comme — » peuvent-elles être con-

sidérées comme éditées? p. 35. — Autriche. Remise d'un — musical pour examen, non obligation à restitution, critique, p. 68.

MAROC (ZONE DE TANGER). — V. Tanger.

MUSIQUE RELIGIEUSE. — Suisse. — exécutée dans les cultes, tantièmes, p. 4.

N

NORVÈGE. — Statistique, p. 150.

O

ŒUVRES D'ARCHITECTURE. — Expositions publiques, droit des architectes, p. 39. — Italie. Reproduction d'— sur des billets de banque sans nom de l'auteur, p. 51.

ŒUVRES D'ART. — Édition des —, p. 36. — France. Ferronnerie, contrefaçon, protection, p. 40. — Italie. Lieu de la première publication des —, p. 27. — V. Qualités substantielles.

ŒUVRES D'ART APPLIQUÉ. — Suède. Protection, assimilation aux œuvres des arts plastiques, p. 100. — Tchécoslovaquie. Protection des —, p. 98.

ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES. — Conférence de Rome, propositions concernant les —, p. 139. — Allemagne. Entrepreneur, droit d'auteur originaire, p. 123. — Italie. Libretto, acquisition, obligation de publier (adapter), jurisprudence, p. 61. — Tchécoslovaquie. Étude, p. 98. — V. Saisie.

ŒUVRES MUSICALES. — Italie. Exécution publique libre? p. 52. — V. Musique religieuse.

ŒUVRES POSTHUMES. — France. Épigrammes publiées simultanément par deux éditeurs et conjointement avec d'autres épigrammes déjà tombées dans le domaine public. Non protection en application du décret du 1^{er} Germinal an XIII, mais cas de concurrence déloyale, p. 20.

ŒUVRE SCIENTIFIQUE. — Italie. Définition, opinion Valerio, p. 52.

P

PAYS-BAS. — Bureau pour la perception des droits d'auteurs musicaux, p. 10. — Statistique, p. 151.

PHOTOGRAPHIES. — Conférence de Rome, propositions concernant les —, p. 119.

PHONOGRAPHES. — Conférence de Rome, propositions relatives aux —, p. 137.

POLOGNE. — Loi sur le droit d'auteur de 1926, rectifications, p. 89. — Cessionnaires et loi polonaise de 1926, protestations en France, p. 4. — Instruments de musique mécaniques, application aux

Polonais de la loi américaine de 1909, p. 90.

PORTUGAL. — Statistique, p. 151.

POURSUITES. — *France*. Droit de — de syndicats, jurisprudence, p. 38. — V. Dépôt légal.

PROPRIÉTÉ SCIENTIFIQUE. — La — et le droit d'auteur, p. 20.

PROTECTION INTERNATIONALE. — Efforts pour l'intensification de la —, p. 19. — Radiophonie. Perception des droits d'auteur, organisation, p. 63.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — Conférence de Rome, propositions concernant les —, p. 129.

PUBLICATION SIMULTANÉE. — Conférence de Rome, propositions concernant la —, p. 126. — Étude générale sur la —, p. 34.

Q

QUALITÉS SUBSTANTIELLES. — *France*. Tromperie sur les — des œuvres d'art, p. 60.

R

RADIOPHONIE. — Conférence de Rome, propositions concernant la —, p. 120, 130. — Congrès juridique international de —, p. 73. — Oeuvres musicales. Influence défavorable de la — sur la vente des partitions, p. 5. — *Allemagne*. Nature juridique de la —, p. 62. — Nature juridique de la radiodiffusion, ni reproduction, ni adaptation, ni récitation publique, mais diffusion professionnelle, jurisprudence, p. 74, 122. — *Autriche*. Émission non autorisée par les héritiers, condamnation, p. 70. — Nature juridique de la —, p. 136. — *France*. Décret du 28 décembre 1926, analyse, p. 4, 38. — *Tchécoslovaquie*. Non protection contre la —, p. 99.

RÉCITATION PUBLIQUE. — *Tchécoslovaquie*. Non protection contre la —, p. 99.

RECUEIL. — *Autriche*. Emprunts, conditions, but littéraire et artistique, jurisprudence, p. 69.

RÉSERVES. — Pays adhérents sans —, p. 2. — Pays adhérents avec —, p. 2. — Association littéraire et artistique internationale, Congrès de Lugano, suppression des —, p. 79. — Conférence de Rome, propositions concernant les —, p. 142. — *Esthonie*, p. 89, 102, 126. — *Roumanie*, p. 3, 94.

RÉTROACTIVITÉ. — Conférence de Rome, propositions relatives à la —, p. 141.

REVUE des principaux événements survenus dans le domaine du droit d'auteur, p. 94.

ROUMANIE. — Convention de Berne, adhésion, commentaire, p. 3. — Convention

de Berne, adhésion avec réserves, commentaire, p. 94. — Oeuvres étrangères, cessionnaires et héritiers, p. 95.

RUSSIE. — Traités littéraires conclus par l'ancienne —, validité en Esthonie? p. 103. — V. Union des Républiques socialistes soviétiques russes.

S

SAISIE. — La — du droit d'auteur, étude, p. 65, 77, 90. — *Allemagne*. Saisie d'un film « avec droit d'auteur », opposition du cessionnaire du droit d'exploitation, p. 50.

SERBIE-CROATIE-SLOVÉNIE. — Contrefaçon, démarches de la France, p. 8. — Convention de Berne, travaux pour l'entrée de la —, p. 96. — Mouvement législatif, p. 4. — Protection des droits d'auteur en —, étude, p. 131.

SOCIÉTÉS. — Confédération internationale des —, p. 19. — *Allemagne*. Association des éditeurs d'œuvres d'art, p. 6. — Cercle des libraires allemands, centenaire, p. 5. — Société des éditeurs de musique allemands, p. 5. — Société des marchands de musique allemands, p. 5. — *Autriche*. Association internationale des travailleurs intellectuels, Congrès de Vienne, p. 6. — *Canada*. Société pour la perception des droits d'auteurs, p. 6. — *Espagne*. Société des auteurs espagnols, p. 6. — *France*. Amicale des romanciers populaires, p. 7. — Association pour la défense des arts plastiques et appliqués, p. 8. — Cercle de la librairie, p. 7. — Chambre syndicale des éditeurs de musique, p. 8. — Commission radiophonique internationale, p. 9. — Confédération française des travailleurs intellectuels, p. 19. — Légitimation active des — d'artistes, p. 61. — Société des auteurs et compositeurs dramatiques, p. 7. — Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, p. 7. — Société des gens de lettres, p. 6. — Syndicat de la propriété artistique, p. 8. — Syndicat des romanciers français, p. 9. — Syndicat pour la protection de la propriété intellectuelle, p. 8. — *Grande-Bretagne*. Société des auteurs anglais, p. 9. — *Grèce*. Société des auteurs dramatiques, p. 9. — *Hongrie*. Union des auteurs dramatiques hongrois, p. 9. — *Italie*. Association des libraires-éditeurs italiens, p. 9. — Société des auteurs, p. 9. — Syndicat national des auteurs et écrivains, p. 9. — *Pays-Bas*. Bureau pour la perception des droits d'auteur musicaux, p. 10. — *Suisse*. Association de la presse suisse, p. 10. — Fondation Schiller, p. 10. — Société des auteurs dramatiques suisses, p. 10. — Société des écrivains suisses, p. 10. —

Société suisse des éditeurs de journaux, p. 11. — Société suisse pour la perception des droits de représentation et d'exécution, p. 10. — Union suisse des photographes, p. 10. — *Tchécoslovaquie*. Association des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, p. 11.

SOLBERG, Thorvald. — Ses efforts en faveur de l'entrée des États-Unis dans l'Union, p. 3, 97.

STATISTIQUE. — Introduction, p. 142. — *Allemagne*, p. 143. — *Autriche*, p. 144. — *Bulgarie*, p. 144. — *Danemark*, p. 145. — *Égypte*, p. 145. — *Espagne*, p. 145. — *États-Unis*, p. 146. — *France*, p. 7, 147. — *Grande-Bretagne*, p. 148. — *Hongrie*, p. 149. — *Italie*, p. 150. — *Luxembourg*, p. 150. — *Norvège*, p. 150. — *Pays-Bas*, p. 151. — *Portugal*, p. 151. — *Russie*, p. 151. — *Suède*, p. 152. — *Suisse*, p. 152. — *Tchécoslovaquie*, p. 28, 152.

SUÈDE. — Oeuvre d'art appliqué, assimilation aux œuvres des arts plastiques, p. 100. — Oeuvres des arts figuratifs, modification de la loi du 30 mai 1919, texte de la loi, p. 113. — Statistique, p. 152.

SUISSE. — Association de la presse suisse, p. 10. — Fédération suisse des artistes, p. 59. — Fondation Schiller, p. 10. — Société des auteurs dramatiques suisses, p. 10. — Société des écrivains suisses, p. 10. — Société suisse des éditeurs de journaux, p. 11. — Société suisse pour la perception des droits de représentation et d'exécution, p. 10. — Statistique, p. 152. — Tantièmes dus pour les morceaux exécutés dans les cultes, p. 4. — Union suisse des photographes, p. 10.

SYNDICATS. — *France*. Poursuites correctionnelles, capacité d'agir comme partie civile, jurisprudence, p. 39.

SYRIE ET RÉPUBLIQUE LIBANAISE. — Arrêté n° 526 complétant l'arrêté n° 2385 du 17 janvier 1924 (protection des auteurs unionistes), texte, p. 18.

T

TANGER. — Auteurs étrangers, protection à —, p. 100. — Loi sur le droit d'auteur, p. 4. — Oeuvres littéraires et artistiques, loi, texte, p. 53.

TANTIÈMES. — Perception des — sur œuvres radiodiffusées, p. 63. — *Belgique*. Perception, p. 83. — *Espagne*. Frais de perception, p. 6. — *Grèce*. Oeuvres musicales, perception défectueuse des —, p. 4. — *Suisse*. — dus pour morceaux exécutés durant les cultes, p. 4.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — Association tchécoslovaque des auteurs, compositeurs et

éditeurs de musique, p. 11. — Collaboration, réglementation en —, p. 99. — Droit de traduction sur une œuvre unioniste, extinction et revalidation, p. 11. — Droit moral, p. 99. — Durée de la protection, p. 100. — Loi sur le droit d'auteur, mise en vigueur, p. 4; texte, p. 29, 42, 114; étude, p. 98. — Limitations du droit d'auteur sanctionnées par la loi, p. 99. — Mouvement législatif, p. 98. — Oeuvres d'art appliqué, p. 98. — Oeuvres cinématographiques, p. 98. — Oeuvres littéraires, artistiques et photographiques, loi du 24 novembre 1926, texte, p. 29, 42; ordonnance d'exécution, p. 114. — Radiophonie, diffusion libre, p. 99. — Récitation publique, non protection, p. 99. — Statistique, p. 28, 152.

TRADUCTION. — *Tchécoslovaquie*. Droit de

— sur une œuvre allemande, extinction, conditions de la revalidation après l'adhésion à l'Union, p. 11.

TRAITÉS. — *Allemagne—Lettonie*. Traité de commerce, p. 102. — *Esthonie*. Validité des — russes? p. 103. — *États-Unis—Pologne*. Instruments de musique mécaniques, application aux Polonais de la loi de 1909, p. 90. — *États-Unis—Tchécoslovaquie*. Instruments de musique mécaniques, protection réciproque, p. 98.

TRAVAILLEURS INTELLECTUELS. — Confédération internationale des —, p. 6, 19. — *France*. Situation privilégiée comme créancier, p. 3, 47.

TURQUIE. — Convention de Berne et —, p. 4. — Convention de Berne, accession envisagée par la —, conditions inaccep-

tables, p. 96. — Traité avec l'Allemagne, démarches du Cercle des libraires allemands, p. 5.

U

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES RUSSES. — Arrêté sur le droit d'auteur, texte, p. 45. — Statistique, p. 151.

UNION INTERNATIONALE. — Actes en vigueur entre pays unionistes, p. 2. — Pays membres de l'—, p. 1. — L'— au seuil de 1927, p. 2. — V. Colonies britanniques; Convention de Berne.

V

VAUNOIS. — Lettre de France, p. 38, 103.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES ARRÊTS

Pages		Pages		Pages	
1892		1923			
France. Cour de cassation, ch. crim., 21 janvier	38	France. Cour de cassation, ch. crim., 13 avril	39	Turin. Tribunal, 20 mars	61
1896		France. Cour de cassation, 8 juin	39	Autriche. Cour suprême, 26 mars	69
France. Cour de cassation, 24 avril	39	France. Cour de cassation, ch. réunies, 15 juin	39	Allemagne. Tribunal du Reich, 1 ^{er} ch. civ., 12 mai	74
1910		1925		Seine. Tribunal de commerce, 12 mai	40
France. Cour de cassation, 8 février	40	Prague. Oberlandesgericht, 23 avril	11	Marseille. Tribunal correct., 21 juillet	40
1911		Seine. Tribunal correctionnel, 10 ^e ch., 15 mai	60	Rome. Cour de cassation, 25 juillet	51
France. Cour de cassation, ch. crim., 8 décembre	38	Naples. Cour d'appel, 12 juin	27	France. Cour de cassation, ch. crim., 29 juillet	38, 60
1913		1926		Seine. Tribunal civil, 20 octobre	40
France. Cour de cassation, ch. réunies, 5 avril	39	Autriche. Cour suprême, 12 janvier	68	Seine. Tribunal civil, 12 novembre	40
France. Cour de cassation, ch. crim., 18 octobre	39	Berlin. Kammergericht, 19 février	50	Seine. Trib. civil, 3 ^e ch., 22 décembre	20
		Paris. Cour d'appel, 9 ^e ch., 8 mars	60	1927	
				Seine. Tribunal civil, 3 janvier	40
				Paris. Cour d'appel, 3 janvier	40
				Canada. Tribunal de Toronto, 7 mars	133
				France. Cour de cassation, ch. crim., 8 décembre	38

TABLE DES NOMS DES PARTIES

Pages		Pages		Pages	
Association d'instituteurs et d'instituti- trices de la Marne	39	Borderon	40	Cantalamesa	51
Banca d'Italia	51	Brandt	40	Comité bordelais de vigilance pour la protection morale de la jeunesse	39
Bentley	40	Caggiano	61	Davis	20
Boillot	38	Calderon et Davis	20	Deutsch	40
		Canadian Performing Right Society Ltd.	133		

	Pages		Pages		Pages
Dolly Sisters	40	Horrière	38	Seba	11
Dufay	20	Hynek	11	Société artistique de la gravure sur bois	38, 60
Famous Players Canadian Corporation Ltd.	133	Itala Film & C.	61	Société de chasse de Mer	39
Faure	40	Luçon	39	Société de Vittef	38
Film-Titel und Kopieranstalt G.m.b.H. Fört et Dufay	50	Marrast	40	Syndicat des poissonniers de la Somme	39
Foucret	40	Minuto	27	Syndicat national de défense de la vi- ticulture française	39
Franck	40	Perreau	39	Westi-Film G.m.b.H.	50
Gemito	27	Perret et Guélis	40	Yvette Guilbert	40
Guélis	40	Robbe	39		
		Ruaz	38		
		Saint-Hubert Club de France	39		

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

	Pages		Pages		Pages
Goldbaum, Wenzel. <i>Urheberrecht und Urhebervertragsrecht</i>	124	Löwenbach, Jan. <i>Právo Autorské</i>	64	Valerio, Ettore. <i>La nuova legge sul diritto d'autore</i>	51
Louvigny de Montigny. <i>Durée du droit d'auteur au Canada</i>	63	Neugebauer. <i>Funkrecht</i>	62	Zoll, Frédéric. <i>Polska Ustawa o prawie autorskiem i Konwencja bernénska</i>	64
		Seiller, Alfred. <i>Oesterreichisches Urhe- berrecht</i>	135		

LISTE DES DOCUMENTS OFFICIELS

Publiés dans le *Droit d'Auteur* de 1927

Voir la récapitulation intégrale des documents législatifs publiés de 1888 au 15 août 1918 dans le numéro du *Droit d'Auteur* portant cette dernière date. Les pays sont placés par ordre alphabétique.

	Pages		Pages
Convention de Berne révisée de 1908:		Allemagne. — 1^o Législation intérieure. Ordonnance gé- nérale du Ministre prussien de la Justice concer- nant l'ouverture de l'action publique pour réprimer les atteintes à la propriété littéraire, artistique et industrielle (7 septembre 1926)	101
— <i>Allemagne.</i> Publication concernant l'accession de la Roumanie à la Convention de Berne révisée de 1908 et au Protocole additionnel de 1914 (10 novembre 1926)	53	— 2^o Droit conventionnel. Traité de commerce avec la Lettonie (28 juin 1926)	102
— <i>Esthonie.</i> Adhésion, sous deux réserves, à la Con- vention de Berne révisée, du 13 novembre 1908, et au Protocole du 20 mars 1914, additionnel à cette Convention	89	— Publication concernant l'accession de la Roumanie à la Convention de Berne révisée de 1908 et au Pro- tocole additionnel de 1914 (10 novembre 1926)	53
— <i>Grande-Bretagne.</i> Ordonnance concernant l'adhésion de la Roumanie à la Convention de Berne révisée (5 novembre 1926)	13	Esthonie. — Droit conventionnel. Adhésion, sous deux ré- serves, à la Convention de Berne révisée, du 13 no- vembre 1908, et au Protocole du 20 mars 1914, additionnel à cette Convention	89
— <i>Irlande (État libre d').</i> Adhésion, sous une réserve, à la Convention de Berne révisée, du 13 novembre 1908, et au Protocole du 20 mars 1914, addition- nel à cette Convention	125	États-Unis. — Droit conventionnel. Proclamation du Pré- sident des États-Unis concernant l'application des dispositions de la loi du 4 mars 1909, y compris celles qui visent le contrôle des instruments de musique mécaniques, aux citoyens polonais (14 fé- vrier 1927)	90
Protocole de 1914 additionnel à la Convention de Berne révisée:		France. — Législation intérieure. Décret fixant la procé- dure à suivre en matière de poursuites intentées par la régie du dépôt légal (9 février 1926)	44
— Adhésions: <i>Esthonie</i> (9 juin 1927)	89		
— <i>Irlande (État libre d')</i> (5 octobre 1927)	125		
Convention de Montevideo:			
— Adhésion: <i>Allemagne</i>	56		

	Pages		Pages
Grande-Bretagne. — <i>Droit conventionnel.</i> Ordonnance concernant l'accession de la Roumanie à la Convention de Berne révisée (5 novembre 1926)	13	Maroc (zone de Tanger). — <i>Législation intérieure.</i> Loi sur la protection des œuvres littéraires et artistiques dans la zone de Tanger (12 août 1926)	53
Hongrie. — <i>Législation intérieure.</i> Ordonnance n° 9899/1926 concernant l'exécution de la loi de 1922 relative à l'entrée de la Hongrie dans l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres de littérature et d'art	14	Pologne. — 1° <i>Législation intérieure.</i> Rectifications à apporter au texte de la loi polonaise relative aux droits d'auteur (29 mars 1926)	89
Irlande (État libre d'). — <i>Droit conventionnel.</i> Adhésion, sous une réserve, à la Convention de Berne révisée, du 13 novembre 1908, et au Protocole du 20 mars 1914, additionnel à cette Convention	125	— 2° <i>Droit conventionnel.</i> Note du Ministre de Pologne à Washington au Secrétaire d'État des États-Unis (14 février 1927)	90
Italie. — <i>Législation intérieure.</i> Décret royal portant règlement d'exécution du décret-loi n° 1950, du 7 novembre 1925, sur le droit d'auteur (n° 1369, du 15 juillet 1926)	15	Suède. — <i>Législation intérieure.</i> Loi portant modification des articles 1 ^{er} , 13, 14 et 23 de la loi du 30 mai 1919 (n° 382) concernant le droit sur les œuvres des arts figuratifs (31 mars 1926)	113
— Décret-loi royal portant modification du décret-loi royal du 7 novembre 1925, n° 1950, sur le droit d'auteur (13 janvier 1927)	41	Tchécoslovaquie. — <i>Législation intérieure.</i> Loi relative au droit d'auteur sur les œuvres littéraires, artistiques et photographiques (24 novembre 1926)	29, 42
— Décret-loi royal du 1 ^{er} juillet 1926, n° 1306, modifiant l'article 35 du décret-loi royal du 7 novembre 1925, n° 1950, sur le droit d'auteur (1 ^{er} juillet 1926)	101	— Ordonnance du gouvernement concernant l'exécution de la loi n° 218, du 24 novembre 1926, relative au droit d'auteur sur les œuvres littéraires, artistiques et photographiques (17 février 1927)	114
Lettonie. — <i>Droit conventionnel.</i> Traité de commerce avec l'Allemagne (28 juin 1926)	102	Syrie et République libanaise. — <i>Législation intérieure.</i> Arrêté n° 526 complétant l'article 158 de l'arrêté n° 2385, du 17 janvier 1924 (22 septembre 1926)	18
Liechtenstein. — <i>Législation intérieure.</i> Loi du 13 mai 1924, portant la mise à exécution du Traité d'union douanière avec la Suisse (29 mars 1923)	102	Union des Républiques socialistes soviétiques russes. — <i>Législation intérieure.</i> Arrêté sur le droit d'auteur (11 octobre 1926)	45



